



22 mars : grève et manifestations dans la Fonction publique !

A nouveau réunies le 21 février, les organisations CFTC, CGC, CGT, FAFP, FO, FSU et Solidaires ont fait le bilan des réunions bi latérales organisées par le Ministre. Les discussions ouvertes par le gouvernement sur le recours accru aux contractuels, les éléments de rémunération dont celui du mérite, une révision des instances de dialogue social...engagent de profondes remises en cause des missions publiques et une dégradation des conditions de travail des agent-es. C'est aussi une menace réelle contre le Statut Général des fonctionnaires et la fin possible d'une Fonction publique au service de l'intérêt général.

A l'inverse de ces orientations inquiétantes, et de celles contenues dans le programme Action publique 2022, la qualité des services publics à rendre aux usagers sur l'ensemble du territoire, la défense de l'intérêt général, nécessitent la création d'emplois qualifiés pérennes et de qualité, une plus grande reconnaissance du travail et des missions exercées par les agent-es, une amélioration significative de leurs salaires.

Pour les plus de 5 millions d'agents de la Fonction publique, après le report de PPCR et contrairement à ce qu'avait promis Emmanuel Macron lors de la campagne présidentielle, leur pouvoir d'achat continue de baisser du fait du gel de la valeur du point d'indice, du rétablissement de la journée de carence, de l'augmentation de la CSG avec une simple compensation et des retenues pour pension.

L'ouverture rapide de négociations est indispensable pour pouvoir rediscuter d'une augmentation réelle et significative des salaires de toutes et tous les agent-es de la Fonction publique, permettant une réelle reconnaissance de leur engagement professionnel quotidien qui contribue à la qualité des services publics, au développement du pays comme à la cohésion de la société.

C'est pour faire entendre ces légitimes revendications que les organisations CFTC, CGC, CGT, FAFP, FO, FSU et Solidaires appellent les agent-es à se mobiliser massivement le 22 mars.

Pour :

- Une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions ;
- Un nouveau plan de titularisation des contractuel.le.s, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement ;
- Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers ;
- La défense du statut général des fonctionnaires, et des statuts particuliers, qui permet déjà de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire et qui garantit l'égalité entre les usagers.

Les organisations tiendront une conférence de presse le 27 février prochain à 11h00